

27 Mai 1987

Monsieur le Directeur Départemental
des Affaires Maritimes
Chef du Quartier de La Rochelle
Rue Bastion de l'Evangile
17021 - LA ROCHELLE

Réf. 1258-CR/ROCH

OBJET : Epandage agricole des boues de station d'épuration d'eaux usées
dans l'île de Ré.

Réf. votre courrier n° 111/C.M. du 18.05.87
Lettre DDASS du 22.05.87.

P.J. : Carte en retour.

Ainsi que je vous l'indique dans ma lettre n° 1257-CR/ROCH de ce jour, pour l'île d'Aix, nous considérons que l'épandage agricole des boues de station d'épuration d'eaux usées constitue un risque de contamination des eaux conchylicoles.

Même pour l'île de Ré, nous ne pouvons nous prononcer favorablement, il existe suffisamment d'autres possibilité sans prendre ce risque.

Le Chef de Laboratoire

J.C. SAUVAGNARGUES